

Réunion de présentation

Préfecture de l'Eure Jeudi 14 septembre 2023



Liberté Égalité Fraternité

Déroulé

Propos introductifs

- Enjeux
- Situation de la consommation et de la production d'électricité dans l'Eure
- Situation des énergies renouvelables dans l'Eure

Présentation des objectifs et du calendrier de la démarche d'accélération

Les outils mis à disposition des collectivités

- Présentation des fonctionnalités du géoportail
- Les autres outils mis à disposition
- L'accompagnement ENEDIS
- L'offre de services du SIEGE 27



Les enjeux

Urgence climatique, énergétique et géopolitique

- Les énergies fossiles (fioul, gaz, carburant) représentent 2/3 de notre consommation finale d'énergie
- La réduction des émissions de GES passe par la diminution de la consommation d'énergies fossiles
- 26 des 56 réacteurs nucléaires arriveront au terme de 50 années d'exploitation en 2035
- Le mix énergétique est une réponse à la substitution des énergies fossiles et doit compléter l'offre électrique des nouveaux réacteurs nucléaires qui ne rentreront en service que dans 10/15 ans.



Fraternité

Zones d'Accélération des énergies Renouvelables

Les enjeux

- Nous devons produire 60 % d'électricité en plus d'ici 2050 (RTE)
- Pour rappel la loi de programmation pluriannuelle de l'énergie actuelle (PPE) fixe à 33 % la part des EnR à horizon 2030 (en 2022, elles ont couvert 20 % des besoins)
- La dynamique de production d'énergies renouvelables engagée doit être accentuée
- En 2022
 - la France est le 4ème pays d'Europe en terme de puissance installée en éolien durant l'année, derrière l'Allemagne, la Suède et la Finlande.
 - la France est le 6ème pays en terme de puissance installée durant l'année, derrière l'Allemagne, l'Italie, les Pays-Bas, l'Espagne et la Pologne.

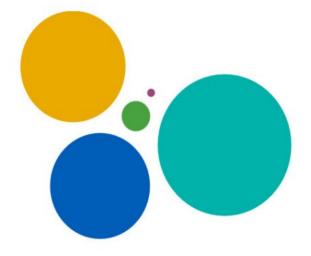


Liberté Égalité Fraternité

Consommation et production d'électricité dans L'Eure en 2022

Consommation par secteur en 2022

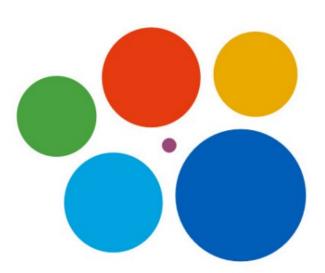
3 505 411 MWh consommés au total



Production par filière en 2022

476 066 MWh de production au total*

66 298 (13,9 %) Photovoltaïque	165 750* (34,8 %) Éolien	91 901* (19,3 %) Hydraulique	59 724 (12,5 %) Bioénergies
	91 185	1 208*	
/	(19,2 %) Cogénération	(0,3 %) Autres	





Liberté Égalité Fraternité

Consommation et production d'électricité En Seine-Maritime en 2022

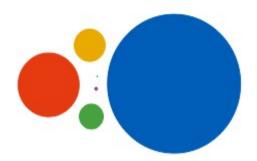
Consommation par secteur en 2022

7 009 607 mwh consommés au total

2 724 758 / 103 792 / 1 842 543 / 2 336 432 / 2 082 (38,9 %) (1,5 %) (26,3 %) (33,3 %) (0,0 %) Résidentiel Agriculture Industrie Tertiaire Autres Production par filière en 2022

1 268 519 MWh de production au total*

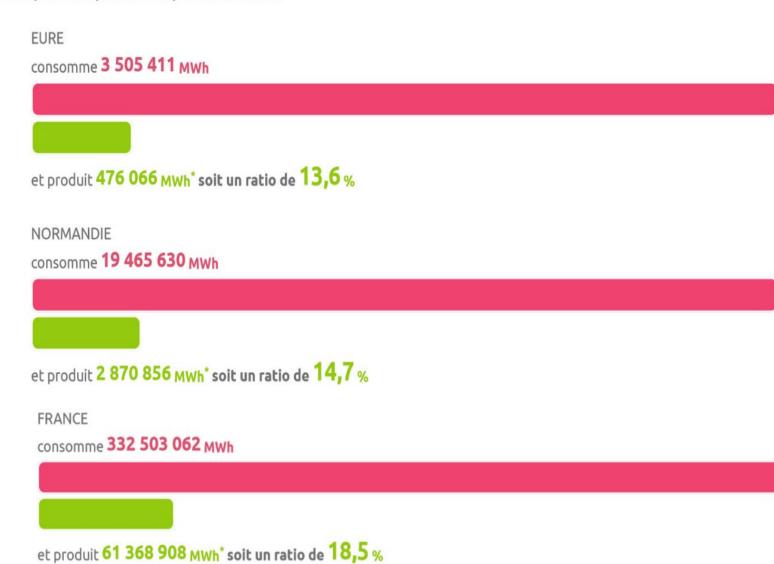






Liberté Égalité Fraternité

Comparaison production / consommation





Liberté Égalité Fraternité

Parcs ENR raccordés Normandie - Fin T2 2023

1 590 MW

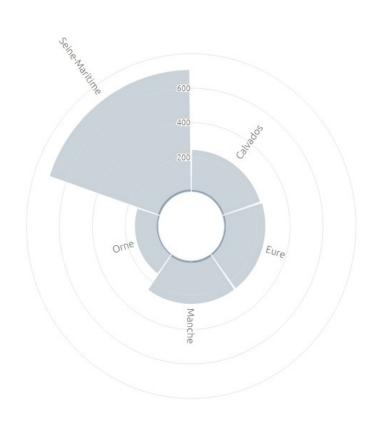
raccordés à la fin du trimestre T2 2023

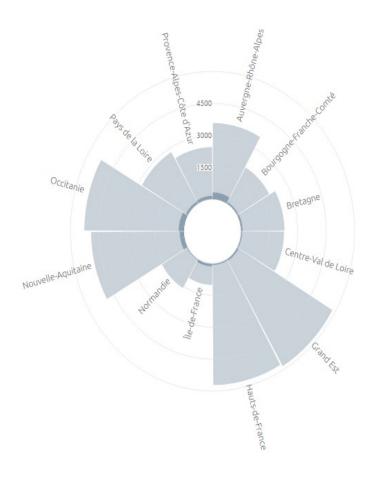
1 532 / 39 / 18

Périmètre Enedis : 39 729 MW

raccordés à la fin du trimestre T2 2023

37 902 / 1 491 / 336







Liberté Égalité Fraternité

Parcs ENR projets en cours Normandie - Fin T2 2023

625 MW

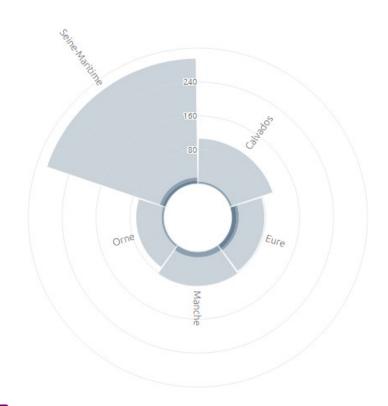
de projets en cours à la fin du trimestre T2 2023

570 / 36 / 19

Périmètre Enedis : 17 877 MW

de projets en cours à la fin du trimestre T2 2023

16 761 / 936 / 179





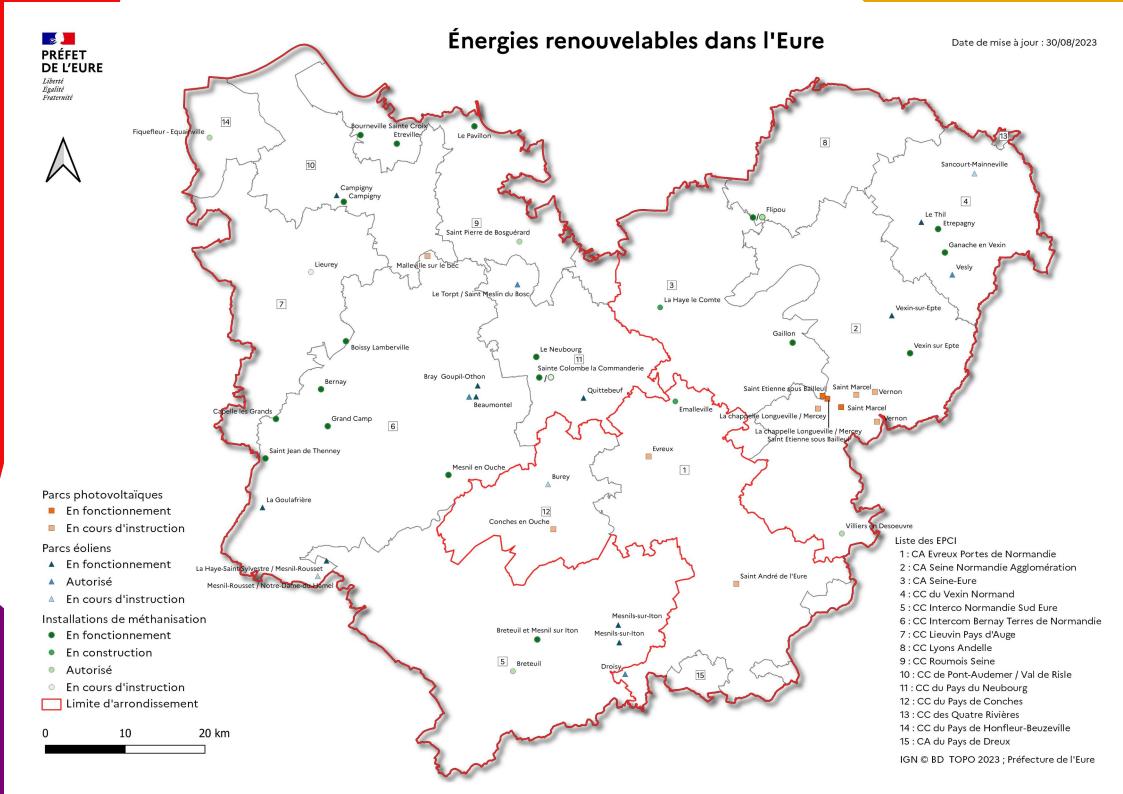


Les EnR dans l'Eure c'est :

- 10 parcs éoliens composés de 49 mâts représentant une puissance de 106,7 MW
- 18 méthaniseurs produisant 4,7 MW d'électricité et permettant l'injection de 1360 Nm3/h de gaz dans les réseaux
- 3 centrales photovoltaïques au sol pour une puissance installée de 30,46 Mwc
- 2 centrales hydrauliques pour une puissance de 16,1 MW

Les dossiers en cours d'instruction sont :

- 3 parcs éoliens auxquels s'ajoutent 4 parcs autorisés mais non construits à ce stade pour une puissance de 62 MW (+ 58%)
- 2 méthaniseurs auxquels s'ajoutent 7 installations autorisées (dont 2 en cours de construction) principalement tournés sur l'injection de biométhane dans le réseau.
- 8 parcs PV pour une puissance de 65 MWC (+200%)







LE SIEGE 27 : UN ACTEUR RECONNU Égalité Fraternité EN MATIÈRE ENR



Photovoltaïque sur bâtiments et ombrières de parkings publics

157 projets étudiés :

- 21 réalisations en service ou en cours de travaux,
- **37** à l'étude
- **99** sans suite (contraintes structurelles, ombrage, taille, rentabilité...)



Photovoltaïque au sol

- 1 projet en service : 15,3MW (Saint-Etienne-sous-Bailleul/La Chapelle Longueville)
- 2 projets avec permis de construire depuis 09.2023 : 12,2 MW (Saint-André-de-l'Eure) et 10 MW (Mercey/La-Chapelle-Longueville)
- 1 projet en attente de décision du préfet : 5 MW (Malleville-sur-le-Bec)
- d'autres projets en cours d'études : Martot, ...



Eolien

- 1 projet en service: 8,8 MW (Mesnils-sur-Iton)
- 1 projet en cours d'instruction : 6 MW (Mesnil-Rousset)
- 1 projet à l'étude : agglomération Seine-Eure
- des discussions en cours sur d'autres territoires



Méthanisation:

- 12 études d'injection financées;
- Participation à l'élaboration des plans de zonage et à leur révision.



Liberté Égalité Fraternité

Le cadre du dispositif d'accélération des énergies renouvelables

- Loi d'accélération de la production des énergies renouvelables du 10 mars 2023
- Courrier adressé aux maires le 29 juin 2023
 - Les territoires et les collectivités au cœur de la planification (article 15)
 - Des outils et des leviers d'action
 - Des orientations à privilégier
 - Un partage et une redistribution de la valeur générée par les EnR

Un interlocuteur dédié « référent préfectoral énergies renouvelables » pour coordonner l'action des services de l'État et faciliter les démarches :

Isabelle BUREL (isabelle.burel@eure.gouv.fr)



Fraternité

Zones d'Accélération des énergies Renouvelables

Les objectifs poursuivis

- Identifier des zones d'accélération pour chaque EnR (éolien, photovoltaïque, solaire thermique, méthanisation, géothermie ...)
- Ce zones non opposables permettent d'indiquer aux porteurs de projet les zones préférentielles d'implantations définies par la collectivité
 - Ces zones pourront ensuite être incluses dans les documents d'urbanisme, via des modifications simplifiées.
- Si des projets se développent en dehors de ces zones, un comité de projet sera obligatoire afin d'inclure la commune d'implantation et les communes limitrophes dans les discussions préliminaires. Ce comité devra se réunir une 1ère fois avant tout engagement du porteur de projet dans une procédure administrative ou financière



Fraternité

Zones d'Accélération des énergies Renouvelables

Les objectifs poursuivis

- Des avantages financiers seront associés au fait de prévoir un projet sur une zone favorable
- Les zones d'exclusion opposables ne pourront être définies que si les zones d'accélération sont suffisantes pour atteindre les objectifs de production d'EnR



Procédure et calendrier

- Définition et propositions de ZA par les collectivités (31 décembre 2023)
 - Concertation du public selon des modalités librement définies, délibération du conseil municipal, débat au sein de l'organe délibérant de l'EPCI
- Remontées de ces propositions au référent préfectoral EnR
- Présentation en conférence départementale
- Transmission par le référent départemental au comité régional énergie (CRE)
- Composition de la CRE en cours de concertation. Les préfets de départements y siégeront
- Avis de la CRF sous 3 mois
 - Si les zones identifiées sont suffisantes : cartographie arrêtée (et possibilité de définir des zones d'exclusion)
 - Si les zones sont insuffisantes : les communes seront saisies à nouveau pour identifier des zones complémentaires (sous 8 mois avant fin 2024)



Les outils mis à disposition

Afin d'accompagner les collectivités dans leur analyse et leur prise de décision, plusieurs outils/sources de données ont été mis à disposition :

- Un guide « planification territoriale des EnR » à destination des élus
- Un portail géographique de données du territoire
- Un espace d'entraide (plateforme « expertises-territoires »)
- Des fiches de présentation opérationnelle des différentes EnR réalisées par l'ADEME



Les outils mis à disposition

- Un réseau de conseillers ADEME « les générateurs » spécialisés dans les filières éoliennes et photovoltaïques (expertise technique, juridique, financière sur les phases d'émergence)
- Un réseau de conseillers territoriaux ENEDIS (données de consommation, capacité de réseau, localisation des points de raccordements ...)
- De dispositifs spécifiques pour le développement des réseaux de chaleur (projet EnRezo du CEREMA)



Fonctionnalités du géoportail Présentation par le CEREMA



Offre de service ENEDIS

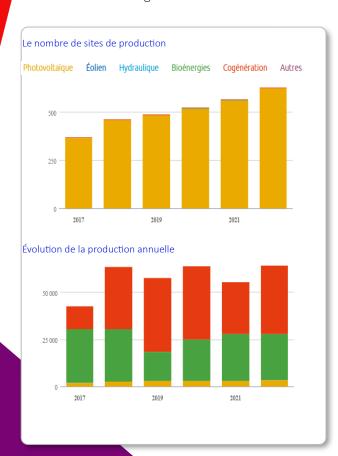


Liberté Égalité Fraternité

Un diagnostic territorial complet et en libre service sur les EnR installées et en projet de raccordement

Bilan du territoire

Une visualisation pédagogique des principaux indicateurs sur la consommation, la production d'électricité et le logement

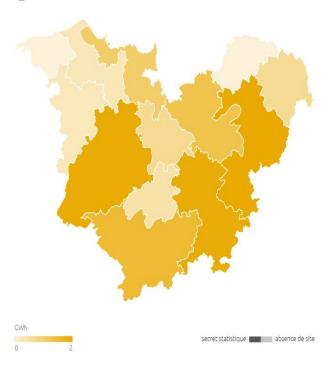


Production par filière

Une présentation interactive de la production annuelle d'électricité par filière par département, EPCI, commune et quartier du territoire

https://data.enedis.fr/pages/production-electrique-par-filiere-contenu

1

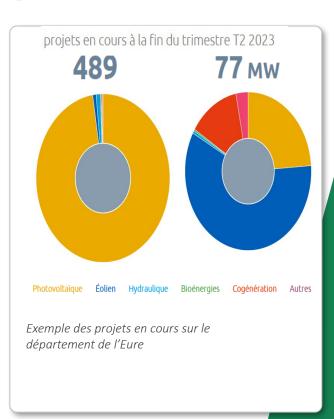


Mix par Enedis

Une vision trimestrielle des projets de raccordement d'EnR en cours par filière, sur chaque département du territoire

https://data.enedis.fr/pages/projets-installations-production

L





Enedis : des outils pour anticiper et optimiser le raccordement des projets

Liberté Égalité Fraternité

PLANIFICATION

RÉALISATION

0

Analyse d'impact scénarisée

Évaluation des contraintes réseau dans 10/15 ans sur différents scénarios

Solution d'ingénierie pour les collectivités

1

CAPARESEAU

(site RTE)

Identification des capacités disponibles au titre du S3R ENR [

Cartographie des capacités

Identification des zones de projets ENR et IRVE potentiels 3

Simuler mon raccordement

Simulation du raccordement avec caractéristiques définies 4

Impact projet sur le réseau (IPR)

Estimation de la solution technique et du coût global 5

Demande anticipée de raccordement

Anticipation de la demande de raccordement avec chiffrage précis

6

Demande de Raccordement

Demande de raccordement avec chiffrage précis

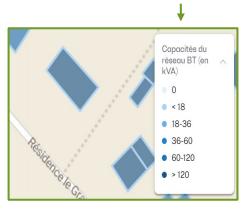
Solution libre accès

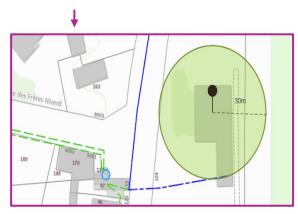
Solution libre accès collectivités et entreprises

Solution libre accès tous clients

Solution d'ingénierie facturée

Solution facturée, déductible du coût final

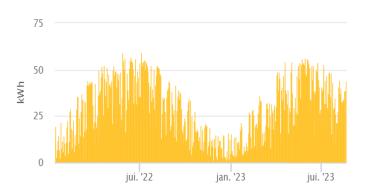




Des outils de suivi de l'électricité produite

Une fois les installations de production EnR mises en place, Enedis propose aux collectivités locales et entreprises des outils sécurisés pédagogiques permettant de suivre l'évolution de l'électricité produite.

Production journalière



Production par demi-heure



Exemple du suivi de production d'un site de production communal du Calvados



Calvados

Frédéric Hardouin 07 63 00 32 84 <u>frederic.hardouin@enedis.fr</u>

Eure

Yoann Mourier 06 69 40 92 20 yoann.mourier@enedis.fr

Manche

Yves Moisan 06 67 77 19 yves.moisan@enedis.fr

Orne

Philippe Drillon 06 20 88 58 84 philippe.drillon@enedis.fr

Seine-Maritime

Pascal Dupont 06 67 88 80 09 pascal-c.dupont@enedis.fr





Offre de service SIEGE 27



LES OUTILS DU SIEGE 27 : ADAPTÉS À CHAQUE TYPOLOGIE DE PROJET

Un service dédié à l'accompagnement des projets photovoltaïques sur toitures et ombrières:

- · réalisation et pilotage d'études gratuites;
- · maîtrise d'ouvrage des projets;
- impliquant des **investissements limités voire nuls pour les communes** hors problématique de raccordement:
 - photovoltaïque : 0€ de reste à charge si rentabilité < 20 ans et engagement du SIEGE de reverser le 1er euro de bénéfice à la commune;
 - bois énergie : reste à charge d'environ 20%.

Une **Société d'Economie Mixte (SEM),** nouvel outil pour répondre aux ambitions des territoires sur les projets de plus grande envergure (photovoltaïque au sol, éolien, méthanisation) :

- Capital de 5M€ détenu à 75% par le SIEGE 27;
- Des partenaires reconnus:
 - financiers : Caisse des Dépôts et Consignations, Crédit agricole et Caisse d'Epargne
 - technique : SEM SIPEnR
- afin de permettre au SIEGE 27 d'accompagner l'ensemble des projets sur lequel il est et sera sollicité.

Des échanges réguliers avec les EPCI, notamment à travers la **Commission Consultative Paritaire de l'Energie** (CCPE) ayant pour rôle de :

- · coordonner l'action de ses membres dans le domaine de l'énergie,
- mettre en cohérence leurs politiques d'investissement,
- faciliter l'échange de données.





MERCI DE VOTRE ATTENTION